

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MERCREDI 6 AOUT 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le six du mois d'août à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 24 juillet 2025

**Etaient présents** : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Frédéric LELEU, Eugéna RITAINE, Joseph CARLIER, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Auxence GARACHE , Nelly MINET, Doriane DELHEZ, Michelle LEFEBVRE

**Etaient absents ou excusés** : Etienne DILLY, Adrien DILLY, Anthony GOMEL procuration donné à Nelly MINET

**Secrétaire de séance** : Auxence GARACHE

**Assistait également** : Angélique BROUSSART

En exercice : 15 Présents : 12 Pouvoirs : 1 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Délibération n°18 /2025 : Délibération fixant les nouveaux horaires de garderie**

Vu la demande des parents concernant un élargissement des horaires d'accueil de garderie le matin, il est proposé, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025, d'accueillir les enfants à partir de 7h00 au lieu de 7h30. Les horaires de la garderie du soir resteront quant à eux, inchangés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter ces nouveaux horaires.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à Madame la Sous-préfète pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-préfecture de Saint Omer le 08/08/2025  
et publication le 08/08/2025

Dohem, le 08/08/2025

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

